

Discours du président Apithy devant l'Assemblée territoriale du Dahomey (4 décembre 1958)

Légende: Après le vote, lors du référendum du 28 septembre 1958, en faveur de l'intégration dans la Communauté française, la République du Dahomey est proclamée le 4 décembre et Sourou Migan Apithy devient président du Conseil de gouvernement. Lors de son discours devant l'Assemblée territoriale, le président Apithy revient sur les relations entre le Dahomey et la France.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_du_president_apithy_devant_l_assemblee_territoriale_du_dahomey_4_decembre_1958-fr-180469c5-3359-4636-87f9-4024e2ce339c.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT APITHY
LE 4 DECEMBRE 1958

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,

Sans doute comprendrez-vous quelle émotion j'éprouve en ouvrant cette séance solennelle de l'Assemblée Territoriale du Dahomey si vous voulez bien me permettre de rappeler que le 19 Septembre 1946, devant l'Assemblée Nationale Constituante, j'ai eu l'honneur de prononcer ces paroles :

"Notre idéal n'est pas de siéger sur les bords de la Seine, ni de nous immiscer dans les affaires métropolitaines, mais de statuer sur les affaires de notre pays, au bord du Congo ou du Niger, quitte à discuter avec le peuple de France des affaires intéressant l'ensemble que nous formons avec lui"

Depuis plus de douze ans que le pays m'accorde sa confiance, cette conviction n'a cessé de constituer pour moi la profonde ligne de conduite qui a guidé mes actes, qui a soutenu tous mes efforts. Et voici qu'aujourd'hui est atteint le moment où le peuple du Dahomey, par la voix de ses représentants légalement élus va proclamer la naissance de l'Etat Dahoméen, la naissance de la Nation Dahoméenne.

En cet instant inoubliable où nous allons rénové pleinement avec la grandeur de notre passé historique, je voudrais d'abord, en votre nom, mes chers Collègues, au nom de mon Gouvernement, en celui du pays tout entier, adresser à la France un solennel témoignage de reconnaissance et d'amitié pour l'oeuvre de civilisation qu'elle n'a cessé de poursuivre jusqu'ici.

..//..

Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Administrateurs de la France d'Outre-Mer, vous avez été les artisans de cette oeuvre. C'est pourquoi je me tourne d'abord vers vous pour vous dire à quel point nous sommes conscients de l'importance de ce que vous avez accompli en Afrique.

Dans notre évolution, la France nous a apporté la paix intérieure, elle a amélioré la santé de nos populations, elle nous a dispensé l'instruction et elle a formé nos élites. La culture française n'a pas été mesurée à ceux qui ont eu la chance de la recevoir, elle leur a été dispensée comme aux enfants de France. Enfin sous la direction de la France, nous avons appris à mieux nous connaître entre nous, et peut-être sans l'avoir cherché, l'administration française en créant de grandes fédérations a été le promoteur d'une unité africaine que nous appelons aujourd'hui de tous nos voeux.

Je ne ferai que vous rendre une élémentaire justice, Messieurs les Administrateurs, mais je vous ferai en même temps aussi le plus beau compliment, en vous disant simplement que vous n'avez pas été de ceux qui sont venus ici uniquement pour s'enrichir. Votre métier d'homme vous a appris que la "Terre des Hommes" était partout, aussi bien chez nous que chez vous. Là où l'on imaginait encore des sauvages, vous avez, vous, rencontré des paysans noirs. Votre métier vous en a rapproché, vous les a fait connaître, et bien souvent, aimer.

Pour ce métier-là, pour toute l'oeuvre immense qui reste devant nous, il y a encore place pour vous en ce pas. La mission civilisatrice de la France n'est pas terminée, elle ne le sera sans doute jamais, si la France sait conserver ses qualités d'humanité qui ont toujours fait sa grandeur.

Au service de l'Etat D'homéen ou au Service de la Communauté vous continuerez d'être au service d'une Afrique fraternelle à tous les peuples, au service du Progrès humain.

Au siècle dernier, l'Europe a tiré l'Afrique d'un sommeil millénaire, et désormais l'Afrique ne s'endormira plus. Parmi tous ceux qui sont venus sur les mers pour nous communiquer l'apport de leur civilisation, je tiens à rendre un hommage très particulier à ceux qui ne sont arrivés ni pour commercer, ni pour administrer, mais pour éveiller les âmes. Missionnaires et religieuses catholiques, missionnaires protestants, vous êtes venus sur notre sol pour porter des paroles de paix, des paroles d'humanité. Les premiers, vous avez suffisamment cru en nous pour déjà vous être en partie effacés devant les enfants du pays que vous avez élevés dans votre croyance. Le Dahomey vous garde, vous le savez bien, une infinie reconnaissance, une affection telle qu'il vous a depuis longtemps adoptés comme si vous étiez de ses fils.

Enfin, à nos amis européens, je voudrais aujourd'hui donner l'assurance que le Dahomey ne sera jamais ingrat à ceux qui le comprennent, à ceux qui lui ont donné de si nombreuses années de leur vie. Hospitalier entre tous, ce pays apprécie le dévouement et l'affection qu'on lui porte, et j'aime à croire qu'il sait le marquer car nous avons eu récemment dans la terrible épreuve qui accable nos compatriotes de Côte d'Ivoire tant de témoignages de sympathie, de solidarité des milieux européens qu'il faut bien croire que nous avons su nous faire aimer de ceux qui sont venus à nous avec confiance.

Mes Chers Collègues, ce jour est, un jour de liesse pour notre pays. Mais avant de nous réjouir, il est certainement bon que nous prenions conscience ensemble, de la tâche qui nous attend.

Je ne vous apprendrai rien en vous répétant que la situation économique et sociale du Dahomey est mauvaise. Seulement parmi les difficultés qui nous attendent, si les

unes ne dépendent pas de nous, hélas un certain nombre n'ont d'autres causes que nous-mêmes, et pourraient si nous le voulions bien, disparaître rapidement.

Malaise économique généralisé, sécheresse, incidents de Côte d'Ivoire, voilà tout ce qui ne dépend pas de nous et qui nous place dans une situation difficile que je vais essayer d'analyser brièvement.

La récession économique mondiale n'a pas manqué de retentir sur notre fragile économie en concourant au ralentissement marqué des affaires. Une sécheresse exceptionnelle a régné sur le territoire, entraînant une première disette jugulée grâce à la solidarité de tous, mais qui ~~me~~ risque d'être suivie bientôt d'une disette plus grave. Alors que nous exportions des produits vivriers vers les territoires voisins, il nous faudra en 1959 vraisemblablement en importer à des prix élevés, car ailleurs aussi la sécheresse a sévi. La récolte de tabac est mauvaise, celle du coton sera probablement catastrophique. La traite des produits subira donc une baisse considérable.

Et ailleurs, les émeutes raciales de TREICHVILLE ont fait revenir au Pays près de sept mille de nos frères. Le nombre total de ceux qui rentreront dépassera dix mille. Il nous faut les nourrir, les héberger, les secourir. Nous aurons demain à résoudre le difficile problème du réemploi de ceux d'entre eux qui étaient des salariés ou des fonctionnaires.

Il est bien évident que tous ces facteurs défavorables se répercutent sur la rentrée des recettes fiscales. Le ralentissement de l'activité économique, la baisse du revenu des producteurs agricoles, entraîneront une diminution des ressources du territoire que l'on peut déjà évaluer à deux cents millions pour 1958.

Par contre, en dépit d'une stricte économie de la gestion publique, les dépenses n'ont cessé d'augmenter. C'est ainsi que le ravitaillement des populations du Nord a coûté 45 millions au Trésor Public. Le soutien des cours de l'arachide coûtera 18 autres millions. L'assistance aux réfugiés de Côte d'Ivoire, entraînera des dépenses non encore chiffrées, mais certainement de l'ordre de plusieurs millions.

Par suite du relèvement de salaires les charges du budget de fonctionnement se sont alourdies de plus de 100 millions et l'incidence totale de ces augmentations sera en 1959 de 170 millions.

Certes, l'exercice 1958 s'achèvera sans déficit important mais nous aurons pratiquement épuisé nos réserves, et nous ne savons pas comment sera à l'avenir comblé notre déficit, car nous ne connaissons pas encore quel système remplacera celui des ristournes et des subventions de l'ex-budget fédéral.

A ces causes indépendantes de notre volonté, mais accidentelles, viennent s'ajouter des causes semblables, mais qui revêtent un caractère permanent. C'est ainsi que notre fiscalité est si lourde que la marge bénéficiaire des entreprises est extrêmement réduite. Elle atteint actuellement la limite au-delà de laquelle il n'est plus possible pour les maisons commerciales et les entreprises de travailler sainement. En outre, une contrebande active diminue de près de 50 % le chiffre d'affaires du commerce.

Dans de telles conditions, toute augmentation de salaire devient parfaitement illusoire, car elle entraîne quasi automatiquement une baisse correspondante de l'importance des travaux exécutés et une compression des effectifs du personnel employés, et par conséquent contribue à accroître le chômage.

Aussi nous trouvons-nous placés dans un cercle infernal, le chômage et le malaise social entraînant les revendications, qui à leur tour, ont pour conséquence d'accroître chômage et malaise.

Devant la plus lourde fiscalité d'A.O.F., devant une agitation sociale presque continuelle, les capitaux hésitent évidemment à venir s'investir au Dahomey, et j'ai pu constater dans les milieux d'affaires parisiens ou étrangers qui s'intéressent au Dahomey, une très grande réserve à notre égard.

Cette réserve ne vient pas de ce qu'on nous croit un pays stérile, un pays pauvre. Au contraire, il semble bien que nous pourrions nous aussi recueillir comme d'autres territoires des investissements importants.

Nous sommes, Messieurs les Conseillers, les premiers responsables de telles hésitations et de si grandes réserves. J'en arrive ici aux raisons de notre marasme qui dépendent seules de nous et que nous pourrions éliminer en surmontant nos querelles et nos divisions. C'est parce que nous nous agitons sans cesse, parce que nous ne cessons de critiquer pour le plaisir de la critique, parce que nous ne pensons qu'à revendiquer sans mesurer les conséquences, c'est parce que nous nous déchirons que nous donnons l'impression d'un pays incapable de se mettre résolument au travail utile, pour le seul bien commun de tous.

Pourtant, si tout est menacé, rien n'est perdu, et nous conservons de solides espoirs. Que chacun de nous fasse taire ses rancunes, si profondes soient-elles, que chacun fasse passer avant les intérêts particuliers, si honorables soient-ils, l'intérêt général, que l'on ne confonde plus la critique forcée et stérile avec la politique, que nous puissions enfin donner le spectacle et le sentiment du calme,

.../..

de l'ordre, du travail, et alors nous aurons déjà presque gagné la dure partie qui nous attend et nous triompherons de tous les obstacles qui se dressent sur notre route.

J'ai consulté les organisations politiques, les syndicats, les chefs coutumiers, les maires des cinq communes, les jeunes, les anciens combattants, les chefs des communautés spirituelles. Tous, face à face, m'ont apporté l'assurance qu'ils souhaitaient l'union autour d'un programme de redressement du Pays.

Ce programme existe. Il doit revêtir un triple aspect. Il doit englober la réforme administrative, la réforme économique, la réforme sociale.

Dans le domaine administratif, l'essentiel est de rapprocher l'administration de la population par une décentralisation. C'est ainsi que seront mis en place les conseils de circonscriptions dont la naissance a seulement été retardée par les événements successifs intervenus depuis le 13 Mai. C'est ainsi que seront créées de nouvelles communes mixtes de différents degrés, prélude indispensable à la création de futures communes de plein exercice. C'est ainsi que seront prises les mesures permettant de démocratiser et de moderniser la chefferie traditionnelle. L'administration elle-même devra être plus efficace, coûter moins cher, être plus rapide. De nombreux chefs administratifs africains devront être mis en place pour préparer une africanisation solide des fonctions de commandement.

Dans le domaine économique, un plan quinquennal territorial doit viser les grandes productions agricoles à rentabilité certaine, tandis que des plans régionaux doivent permettre le développement du petit équipement des productions vivrières et de la mise en valeur rationnelle des régions naturelles.

../..

Ce plan économique aura évidemment à prévoir les modalités territoriales de son financement, et cela suppose des études approfondies réalisées avec le concours de toutes les compétences, et la participation de tous les intérêts en cause.

Pour la réalisation de ce programme économique, nous ferons appel à des organismes privés de planification dont la tâche consistera à établir ce que j'appellerai une "étude globale du pays".

Je veux dire par là qu'au moment où nous allons prendre en main la responsabilité totale de la gestion d'un Etat Autonome, il nous faut disposer d'une étude abordant la réalité nationale dans son ensemble physique et humain, économique et social, dynamique et progressiste d'aujourd'hui et de demain.

L'enquête analytique qui sera confiée aux investigateurs devra porter sur l'inventaire physique, humain, sociologique du pays. La structure économique actuelle devra être dégagée pour déterminer les facteurs de la production et la répartition des masses productrices, ainsi que les tendances et les perspectives du développement. L'étude devra chiffrer le revenu national, apprécier l'équipement actuel et déterminer les nécessités de l'équipement futur. Les possibilités agricoles, les possibilités industrielles devront être dégagées. Enfin, les problèmes financiers et sociaux seront méthodiquement analysés pour permettre de trouver les solutions qu'ils requièrent.

Au terme de ce travail analytique, une oeuvre de synthèse nous donnera des propositions précises et ordonnées, fixant de façon simple et précise les objectifs à atteindre dans le temps et les moyens à mettre en oeuvre. Cette synthèse constituera le plan de développement du Dahomey.

.../..

Dans le domaine social, la décentralisation administrative devra permettre de faire plus directement participer les collectivités rurales aux programmes de développement des écoles et des dispensaires. La création d'un service social de la jeunesse pourra s'appuyer sur la révision du statut et des activités des centres culturels. La lutte contre le chômage et la délinquance juvénile qui y est liée se situera enfin au point de rencontre des programmes économiques et sociaux.

Que faut-il pour réaliser ce programme sur lequel tous les citoyens de bonne foi, tous les hommes de bonne volonté pourront tout de suite se trouver d'accord ? Il faut seulement que nous ayons des institutions stables, que notre Gouvernement et nos représentants ne soient certes pas à l'abri des critiques - je l'ai souvent dit, il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne soient pas critiqués - mais qu'ils soient respectés et tenus à l'abri de la calomnie mensongère et perfide. Il faut encore une fois l'union qui construit et non pas la haine qui ne fait que détruire.

Nous avons aujourd'hui à construire un nouveau Dahomey et d'abord à lui donner ses institutions. C'est pourquoi votre Gouvernement en même temps qu'il vous demande de vous prononcer sur le statut d'Etat membre de la communauté, vous demande aussi de prendre une série de mesures qui permettront à cet Etat de fonctionner jusqu'au moment où sa Constitution définitive sera adoptée.

Nous vous proposons le statut d'Etat membre de la Communauté. Tous ceux que j'ai pu consulter avant cette séance ont été d'accord pour reconnaître qu'il n'y a pas d'autre possibilité. La départementalisation n'est en effet aujourd'hui plus possible. En nous opposant au système colonial, nous avons pris conscience de notre personnalité et

..//..

nous ne pouvons plus nous intégrer dans un cadre rigide qui n'a pas été prévu en fonction des caractéristiques propres à notre pays et à ses hommes. Le maintien du statu quo, pour des raisons semblables, n'est pas plus désirable.

Il reste donc le statut d'Etat membre de la Communauté. Mais nous avons en outre expressément voulu réserver comme l'ont déjà fait d'autres Etats Africains la possibilité de nous fédérer. Nous pensons en effet que l'unité africaine est souhaitable. Nous pensons que loin de nuire à la communauté, elle ne pourra que renforcer sa puissance et lui donner une plus large base fraternelle et égalitaire.

Quant aux pouvoirs provinciaux, sur lesquels on a déjà malheureusement fait courir tant de bruits erronés, ils permettront au Gouvernement d'assumer dès la parution au Journal Officiel de votre délibération la plénitude des pouvoirs d'un Etat Autonome. Car aux termes de la constitution du 4 Octobre 1958, c'est dès le choix accompli que les nouveaux Etats jouissent de l'autonomie. Rien dans ces dispositions ne permet d'affirmer, comme certains éléments ont voulu le faire croire que nous disposerions de pouvoirs dictatoriaux.

Les transformations que nous vous demandons ne sont qu'un moyen de travailler rapidement et avec efficacité à la mise au point de notre future constitution, car vous le savez, Messieurs, la Constitution du 4 Octobre 1958 nous fait une obligation d'avoir mis en place nos institutions au plus tard le 5 Avril 1959. Or, si nous voulons, comme je le pense, procéder à de nouvelles élections pour installer la première Assemblée Législative du Dahomey, si comme il est possible, il est décidé de soumettre la Constitution Dahoméenne au Référendum du peuple, vous comprendrez, Messieurs les Conseillers, que le temps nous est strictement limité.

.../...

La Constitution du Dahomey ne sera d'ailleurs pas seulement étudiée par le Gouvernement. En effet, au cours des entretiens que je viens d'avoir avec diverses organisations ou personnalités, j'ai demandé le concours de tous pour que puissent être constituées, au niveau de la Présidence, trois commissions. La première se chargera d'étudier un projet de constitution, la deuxième donnera son avis sur les modalités d'un programme économique, dans le cadre des grandes lignes que j'ai exposées tout à l'heure, et elle présentera ses observations sur le système fiscal et douanier actuel. La troisième étudiera les questions sociales et proposera un plan d'action.

Composées des représentants des groupements que j'ai consultés, de personnalités, de techniciens, et de membres de l'Assemblée, ces commissions devraient ainsi nous donner une véritable charte économique et sociale du Dahomey, qui constituerait le programme minimum d'action pour ceux, quels qu'ils soient, qui prendront demain en charge les destinées de l'Etat.

Messieurs les Conseillers, vous voici donc placés devant une option décisive. Grâce à votre vote historique, le Territoire du Dahomey va devenir l'Etat Dahoméen, la République du Dahomey. Cette République de toutes nos forces, de tout notre cœur, il faut que nous la fassions prospère et heureuse. Si l'œuvre que nous allons entreprendre apporte un peu plus de bonheur à chaque citoyen alors, Messieurs, nous aurons accompli pendant notre vie d'homme une tâche utile.

Fraternel, égalitaire, pacifique, heureux, voilà ce que doit être notre pays, voilà le modèle que l'Afrique dans sa pauvreté pourra peut-être apporter dans un monde lassé de se déshirer lui-même.

.../...

Quand nous aurons adopté notre Constitution, flottera du Nord au Sud de la terre dahoméenne un nouvel emblème dont les plis se mêleront fraternellement à ceux du drapeau tricolore. Mon souhait le plus ardent, mon vœu le plus cher pour la République du Dahomey qui va naître tout à l'heure, c'est que puissent se retrouver sous ces deux symboles tous ceux qui sont prêts à mettre leurs doigts tout autour de la jarre percée, tous ceux qui ne demandent qu'à s'atteler à la tâche exaltante de construire dans l'ordre et la justice le Dahomey moderne.

Vive le Dahomey ! Vive l'Afrique ! Vive la Communauté Franco-Africaine !